

Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région

Au cœur des enjeux de sobriété, la question foncière se pose à l'ensemble des acteurs régionaux de l'aménagement et de la planification. Partager les connaissances, mutualiser les réflexions et les pratiques professionnelles sont les objectifs du ROCER, copiloté par l'État et la Région au service des territoires.

Actions et réflexions du ROCER



Le contexte

La consommation d'espaces agricoles, forestiers, naturels ou en eau produit toute une série d'effets néfastes avérés et mesurables. Effectuée la plupart du temps aux dépends des terres agricoles, elle a ainsi des conséquences directes sur l'économie agricole ; elle contribue également à la fragmentation des corridors écologiques qui met en danger la faune et la flore locales. Par ailleurs, elle entraîne des phénomènes d'**artificialisation*** et tend notamment à accroître l'**imperméabilisation des sols*** en multipliant les infrastructures et le bâti, ce qui modifie les conditions d'écoulement des eaux et augmente de fait les risques d'inondation. D'autre part, la multiplication des zones commerciales

et pavillonnaires provoque des phénomènes d'**extension urbaine***, contribuant à la fois à dégrader ou morceler les paysages et à diminuer l'attractivité des centres au profit des périphéries. En outre, le phénomène de **périurbanisation*** engendre à son tour des déplacements, qui fragilisent à la fois les ménages (dépenses liées aux prix de l'essence) et l'environnement (pollution de l'air). Enfin, il faut noter que le coût de cette consommation est supporté par les collectivités qui se chargent de relier les bâtis nouvellement créés aux réseaux existants et d'entretenir ces derniers. La Bourgogne-Franche-Comté semble pourtant plutôt préservée par ce phénomène puisqu'au 1er janvier 2012 elle comptait seulement 6,7 %

de surfaces artificialisées (contre 8,7 % en France de province). Rapporté au nombre d'habitants, la situation est pourtant moins favorable : la région se place en effet au deuxième rang en ce qui concerne le nombre de m² artificialisés par habitant (1 145 m², soit 245 m² de plus qu'en moyenne en France de province). Ce taux élevé s'explique à la fois par la faiblesse de l'armature urbaine et par son corollaire : une prépondérance de l'habitat individuel, qui accroît la consommation d'espace pour un même niveau de croissance démographique. Ainsi, malgré l'image que nous pouvons avoir d'une région rurale où l'espace ne manque pas, on comprend que l'enjeu autour de sa consommation soit bel et bien fondamental.

*Voir définitions p4

Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région

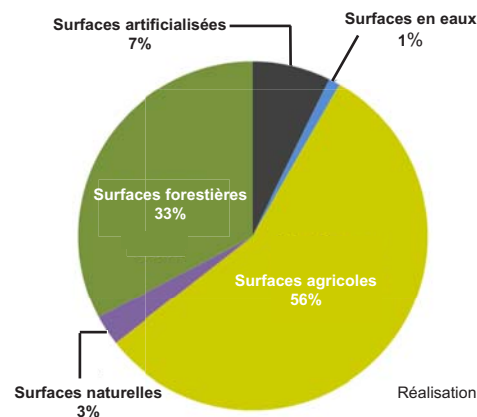
Mise en place du ROCER

Ce constat local se double au niveau national d'un mouvement de renforcement législatif continu, qui s'applique en particulier aux documents d'urbanisme ; c'est pourquoi la Région et l'État (représenté par la DREAL et la DRAAF) ont décidé en 2016 de mettre en place un Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région (ROCER). Outre le constat que nous venons d'esquisser, qui motivait l'initiative de cette réflexion, les enjeux étaient multiples. Il s'agissait dans un premier temps de mettre en relation les différents observateurs de la question de consommation d'espace, pour partager cette connaissance et sensibiliser les acteurs publics. L'une des conséquences immédiates fut également la décision de construire un outil permettant de suivre la consommation des espaces en région, en vue de comprendre l'évolution du territoire et ainsi pouvoir l'analyser. À la suite de réflexions nombreuses et largement partagées, la Région et l'État, appuyés par le dispositif partenarial IDÉO BFC (Informations et Données Ouvertes), finalisent à présent le processus de

contractualisation avec l'IGN, qui travaillera dès cette année à la mise en place d'un outil d'observation (Mode d'Occupation des Sols, MOS). La Stratégie Régionale de la Connaissance (SRC) a été lancée en 2018 par l'État, l'INSEE et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Elle vise à développer les solutions collectives aux enjeux de la connaissance dans le territoire régional et faciliter son usage dans les politiques publiques. En 2019, le ROCER intégrera la démarche SRC à part entière. En parallèle, la Région élabore son

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui fixe entre autres des objectifs en matière de gestion économe de l'espace. C'est ainsi que des ateliers de réflexion dans le cadre du SRADDET se sont tenus, venant à leur tour alimenter les débats en comité technique du ROCER. La Région a besoin de s'appuyer sur un outil de connaissance et de partage de la gestion économe de l'espace afin d'orienter ses décisions politiques, ce que le ROCER concourt à mettre en œuvre.

Répartition de l'occupation des sols en 2014



Part du territoire régional artificialisé : 6,73%

-> La Bourgogne-Franche-Comté est la région la moins artificialisée après la Corse

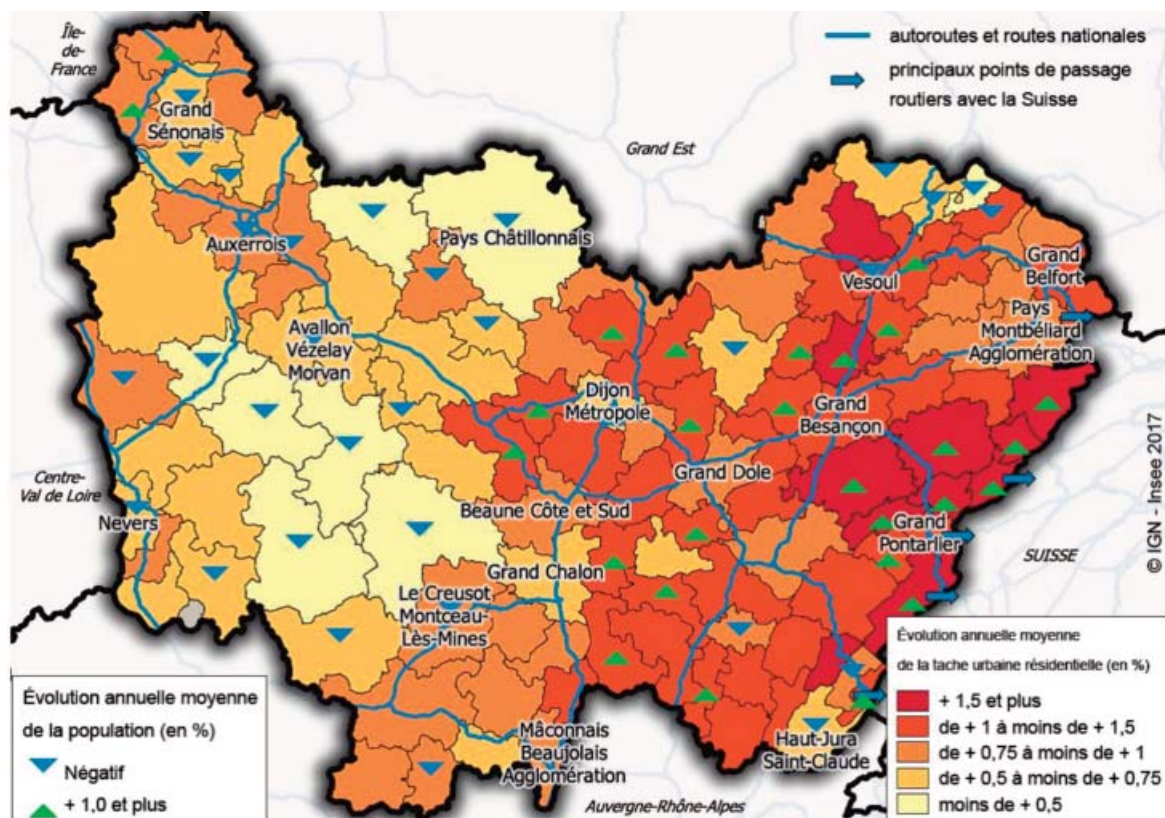
Artificialisation du sol par habitant : 1145m²/habitant

-> La Bourgogne-Franche-Comté est la deuxième région avec la plus forte artificialisation par habitant

Réalisation : Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction de la Prospective

Sources : Sources : CETE Nord Picardie, DGFIP fichiers Majic 2014

Evolution de la tache résidentielle



Sources : INSEE, recensements de la population 2006 et 2011, exploitation principale DREAL - DGFIP, fichier Majic 2013

Gouvernance et partenaires

Très classiquement, le ROCER est encadré par un comité de pilotage (État (DREAL, DRAAF), Région) qui fixe les objectifs de l'année et les grandes lignes à suivre, et d'un comité technique (DREAL, DRAAF, Région, IDéO BFC, DDTs, observatoires départementaux, EPF Doubs BFC, agences d'urbanisme, PNR, laboratoire Théma, Cerema le cas échéant) qui met en œuvre ces objectifs. Par ailleurs, des « parties prenantes » sont associées aux réunions du réseau, pour l'intérêt qu'elles portent aux sujets et leur apport potentiel : ADEME, chambres d'agriculture, EPCI, SCoT, PETR, Départements, SAFER, IGN, AER...

La prise en compte des besoins du ter-

rain est une préoccupation majeure du réseau, mais il n'a pas vocation à se substituer aux observatoires départementaux comme celui du Doubs ou du Jura (son rôle relève plutôt de la mise en réseau).

Le ROCER s'incarne avant tout au sein de différents groupes thématiques, dont la forme, le contenu et l'existence même sont amenés à évoluer au gré des avancées et réflexions menées. Jusqu'à présent, les groupes thématiques présents dans le ROCER sont les suivants :

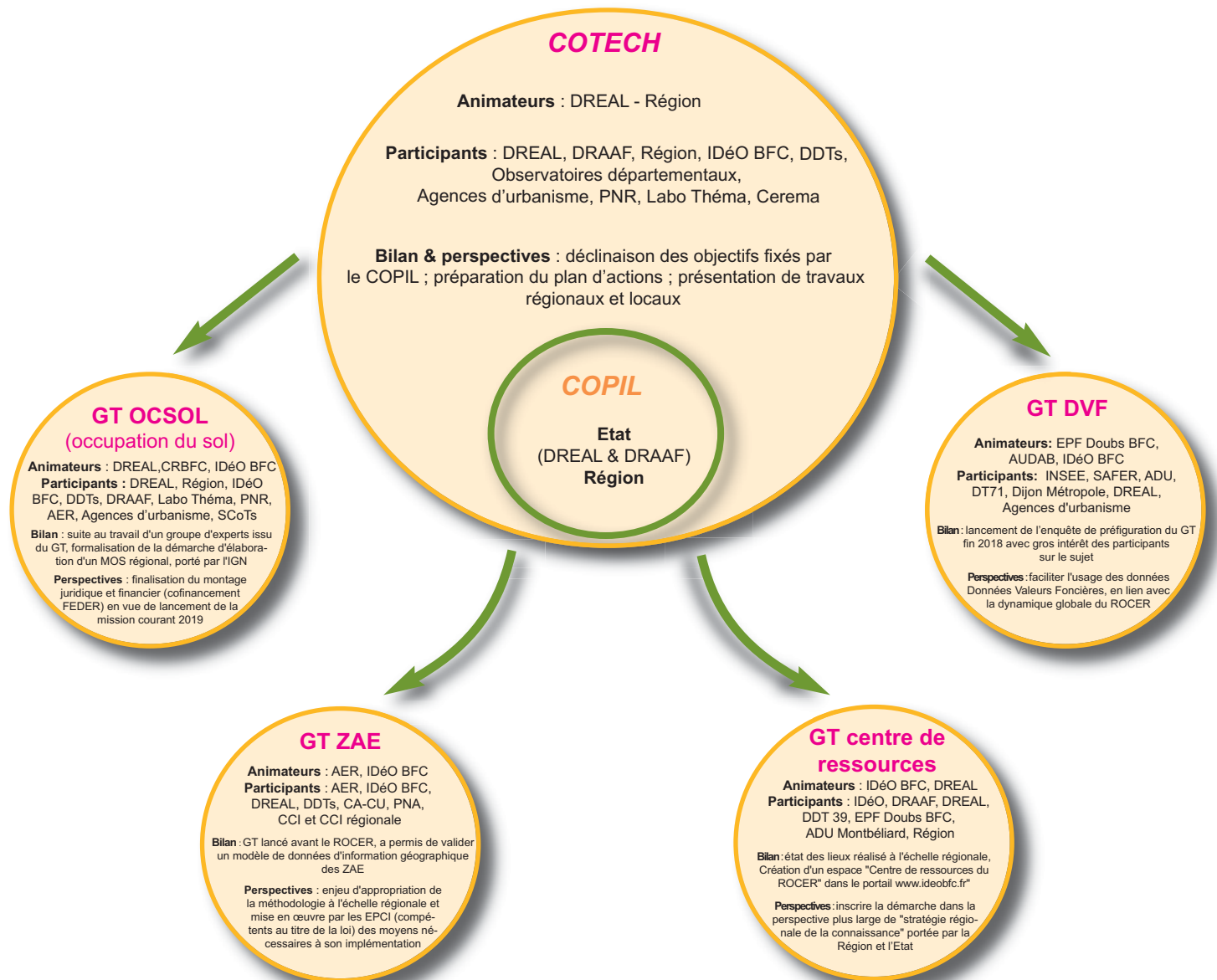
GT OCSOL (OCcupation du Sol) : composé de nombreux acteurs concernés par l'occupation des sols (DDTs, CAUEs, SCoTs, PNR, agences d'urbanisme, DRAAF, EPF Doubs BFC, Labo Théma), ce groupe a joué un rôle fon-

damental dans la définition des besoins régionaux, qui ont abouti au projet de l'IGN de produire le MOS BFC.

GT ZAE (Zones d'Activité Économique) : préexistant au ROCER, ce groupe co-animé par l'Agence Economique Régionale (AER) et IDéO BFC a fourni un très important travail de standardisation des données des sites d'activité de la région.

GT Centre de ressources : il se propose de donner accès aux documents et ressources de référence concernant l'occupation des sols.

GT DVF (Données Valeurs Foncières) : nouvellement créé (octobre 2018), il a pour objectif d'aider à l'utilisation des données de valeurs foncières.



Définitions :

Les échanges menés dans les groupes de travail et au COTECH ont permis aux membres du ROCER de s'accorder sur les éléments de définition ci-dessous :

- **Artificialisation** : changement de destination d'un sol agricole, forestier, naturel ou en eau en zone urbanisée (tissu urbain continu ou discontinu), zones industrielles et commerciales, réseaux de transport, mines, carrières, décharges, chantiers ainsi qu'en espaces verts artificialisés (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs).
N.B : Ce changement d'utilisation n'est pas nécessairement irréversible ; ne pas confondre artificialisation et imperméabilisation
- **Imperméabilisation des sols** : partie de l'artificialisation des sols portant sur les surfaces nouvellement bâties et revêtues, selon la nomenclature Teruti-Lucas.
- **Extension urbaine** : urbanisation en continuité d'un tissu urbain existant.
- **Étalement urbain** : phénomène d'accroissement des surfaces urbanisées à la périphérie des unités urbaines, de façon plus rapide que la croissance démographique, s'accompagnant d'une dédensification à mesure que l'on s'éloigne de la ville centre.
- **Périurbanisation** : phénomène désignant la croissance urbaine autour des agglomérations, lié au choix résidentiel des ménages et/ou caractérisé par la dépendance à l'emploi et aux services dans la ville centre.
- Un travail complémentaire de définition est en cours concernant la notion d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF).

Sigles:

- **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- **AER** : Agence Economique Régionale
- **CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- **CEREMA** : Centre d'Etudes sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- **DVF** : Données Valeurs Foncières
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPF Doubs BFC** : Etablissement Public Foncier Doubs BFC
- **PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- **PNR** : Parc Naturel Régional
- **SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- **ZAE** : Zone d'Activités Economiques

Les études ou documents de référence:

À l'échelle régionale:

- *L'habitat toujours consommateur d'espaces naturels en Bourgogne-Franche-Comté, surtout dans la zone frontalière et plus loin des centres urbains*, Insee Analyse Bourgogne-Franche-Comté n°17, juillet 2017, 4 pages, Stéphane Adrover, Charles Pilarski, Yohann René, Insee, Patrice Perron, Dreal, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2895640#consulter>
- *Analyse des superficies agricoles déclarées à la PAC en Bourgogne entre 2008 et 2013*, Agreste Bourgogne-Franche-Comté, n°27, octobre 2017, 6 pages, Vincent Favrichon, Florent Viprey, Françoise Boudon, <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Evolution-des-terres-agricoles-en,1089>
- *Analyse des superficies agricoles déclarées à la PAC en Franche-Comté entre 2008 et 2013*, Agreste Bourgogne-Franche-Comté, n°4, mai 2016, 4 pages, Vincent Favrichon, Florent Viprey, Françoise Boudon, Florent Maire, Sylvie Foucher, <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Evolution-des-terres-agricoles-en,545>
- *Consommation d'espaces* : les grands enjeux en Bourgogne, Hélène Vignhal, Marjorie Savet, DREAL Bourgogne, 2014, 12 pages, <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/consommation-d-espaces-les-grands-enjeux-en-a5656.html>
- *Datation du bâti et production d'une tâche urbaine en Bourgogne-Franche-Comté*, Cerema (Direction Territoriale Centre-Est), novembre 2016.

À l'échelle nationale:

- *Sols artificialisés et processus d'artificialisation des sols : déterminants, impacts et leviers d'action*, INRA/ IFSTTAR, Rapport de l'expertise scientifique collective, décembre 2017, <http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Expertises/Toutes-les-actualites/Sols-artificialises-et-processus-d-artificialisation-des-sols> (une synthèse et un résumé de ce rapport sont également disponibles).

Pour en savoir plus...

Conseil Régional : **Morel Franck** franck.morel@bourgognefranche.comte.fr
DRAAF : **Boudon Françoise** francoise.boudon@agriculture.gouv.fr
DREAL : **Astier Jérôme** jerome.astier@developpement-durable.gouv.fr